

Spécialistes en finance et comptabilité

Problèmes pour la préparation à l'examen professionnel fédéral 2026

Thèmes

Comptabilité générale – Consolidation

Durée de l'examen 60 minutes (60 points)

Contrôlez que vous avez tous les documents d'examen. Outre la page de garde, ils comprennent 6 pages.

Bon succès à toutes et à tous !

Exercice 1 : Consolidation avec intérêts minoritaires (35 points)

La holding M détient 75 % des actions de la filiale F.

Sur la base des informations suivantes, effectuez la consolidation selon les Swiss GAAP RPC à la fin de l'exercice 2024 à l'aide du formulaire de consolidation figurant à la page suivante.

Les impôts différés ne sont pas pris en compte dans cet exercice.

- Au début de l'année 2021, M a acheté 75 % des actions de F au prix de 230. Au moment de l'acquisition, les capitaux propres ajustés de F se composaient de 200 de capital-actions et de 60 de réserves issues du capital. Le goodwill résultant de l'acquisition est amorti de manière linéaire et directe sur 5 ans.
- Le 31 mars 2021, M a accordé à F un prêt de 400, que F doit rémunérer à 5 %. Les intérêts sont payables semestriellement, le 31 mars et le 30 septembre (convention d'intérêts 360/360). Le 30 septembre 2024, le taux d'intérêt a été augmenté de 1 % pour passer à 6 %.
- Au milieu de l'année 2022, M a livré à F une installation logistique de sa propre fabrication au prix de 800 (les coûts de fabrication s'élevaient à 720). Cette installation a été activée par F et est amortie de manière linéaire et indirecte sur 10 ans. La même durée de vie s'applique au groupe.
- Au cours de l'année 2024, M a livré à F des produits manufacturés au prix de vente de 1 000. La marge interne du groupe est de 25 %. Cette marge est inchangée depuis des années. Le stock de marchandises provenant de livraisons internes au groupe activé chez F au 31.12.2024 s'élève à 320 (au 31.12.2023, le stock de marchandises provenant de livraisons internes au groupe s'élevait à 240). F revend à des tiers les produits achetés à M avec une marge brute de 30 %.
- En contrepartie, F a livré pour la première fois des marchandises à M en 2024. Au total, F a vendu à M des marchandises pour un prix de vente de 600. F a facturé les marchandises à M avec la même marge bénéficiaire brute qu'à des tiers. M a vendu 90 % de ces marchandises à des tiers avec une marge bénéficiaire brute de 25 %.
- En 2024, M a versé un dividende de 80. La même année, F a versé un dividende de 40.

L'élimination des profits intermédiaires s'effectue sur la base de la structure actionnariale du bénéficiaire.

Bilan au 31.12.2024	M SA		F SA		Eliminations			Groupe		
	Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit			Avoir	Doit	Avoir
Liquidités	100		30							
Stocks de marchandises	180		330							
Stocks de produits finis	120		0							
Comptes de régularisation actifs	20		60							
Prêts	400		0							
Participation dans F	335		0							
Goodwill	0		0							
Immobilisations corporelles	300		900							
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles	-130		-320							
Divers actifs	20		30							
Comptes de régularisation passifs		55		30						
Capitaux étrangers divers		350		100						
Emprunts		250		400						
Capital-actions		300		280						
Réserves issues du capital		150		120						
Réserves issues du bénéfice		140		60						
Réserve de réévaluation										
Bénéfice (Bilan)		100		40						
Perte (Bilan)										
Total	1 345	1 345	1 030	1 030						

Compte de résultat 2024	M SA		F SA		Eliminations			Groupe	
	Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit		Avoir	Doit	Avoir
Produits des ventes de march.		1 600		2 000					
Produits des ventes de prod. finis		3 000							
Variation des stocks de prod. finis et semi-finis		30							
Charges de marchandises	1 360		1 600						
Charges diverses	3 150		238						
Produits financiers		60							
Charges financières	20		22						
Amortissements	60		100						
Bénéfice (CR)	100		40						
Perte (CR)									
Total	4 690	4 690	2 000	2 000					

Exercice 2: Tableau des capitaux propres consolidés (10 points)

Etablissez le tableau des capitaux propres consolidés en tenant compte des informations suivantes :

- Depuis le début de l'année 2022, M détient 70% des parts de F.
- Le résultat consolidé pour l'exercice 2025 s'élève à un bénéfice de 25.
- F a réalisé au cours de l'exercice 2025 une perte de 20, après écritures de consolidation.
- F a procédé à une augmentation de capital de 40 au milieu de l'année, avec un agio de 75%. Les actionnaires y ont participé proportionnellement à leurs parts.
- La distribution de bénéfices de F s'est élevée à 30.
- M a distribué un dividende de 8% au cours de l'exercice 2025 (le capital éventuellement nouvellement créé n'est pas éligible au dividende).

Tableau des capitaux propres 2025

	Capital-actions	Réerves issues du capital	Réerves issues du bénéfice	Total actionnaires du Holding	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation initiale 2025	500	250		70		880
+ Augmentation du capital						
./. Paiement de dividendes						
+ Bénéfice 2025						
= Situation finale 2025		300	951			

Exercice 3 : Méthode de mise en équivalence (15 points)

Au début de l'année 2022, la holding M a acquis pour un prix d'achat de 400 une participation de 40% dans la société associée E. Les capitaux propres ajustés de E au moment de l'acquisition s'élevaient à 700 (capital-actions 300, réserves issues du capital 400).

Les états financiers consolidés de M sont établis selon Swiss GAAP FER. Le goodwill est activé et amorti sur 10 ans. Il n'existe aucun actif spécifique significatif qui aurait influencé la décision d'acquisition ou qui n'aurait pas été évalué à sa juste valeur.

Les informations suivantes sont disponibles concernant les bénéfices et les distributions de dividendes de E :

	2025	2026
Résultat annuel total	120	140
Paiement de dividendes	80	150
Augmentation de capital (CA + Agio)	0	200

Le nombre de lignes ne correspond pas nécessairement au nombre d'écritures comptables requises.

a) Déterminez la valeur de la participation évaluée selon la méthode de la mise en équivalence au 31.12.2024 sous forme de tableau

Texte	Montant
Valeur d'équivalence initiale au 1.1.2022	
+ Ajustements du 1.1.2022 au 31.12.2024	
= Valeur d'équivalence finale au 31.12.2024	480
= Valeur d'équivalence finale au 31.12.2025	
= Valeur d'équivalence finale au 31.12.2026	

b) Saisissez les écritures de consolidation nécessaires pour l'année 2026

Libellé	Débit	Crédit	Montant
Ecritures de la mise en équivalence au 31.12.2026.			

c) Quelle est la valeur comptable du goodwill inclus dans la participation au 31.12.2026 ?